



Lou Crousen

Bulletin municipal de la commune de Cros | 2^e trimestre 2025

CHÈRES CROUSENNES, CHERS CROUSENS,

Trop c'est trop et même beaucoup trop pour moi !

Je sais que le nombre et la longueur des chantiers que nous réalisons depuis plusieurs mois ont perturbé sérieusement la vie de beaucoup d'entre vous. Mais les agressions verbales, gestuelles ou même, pour un cas, physique, envers les élus ou le personnel communal n'ont pas de place sur notre territoire.

L'eau qui coulera à nos robinets lors des étés futurs et des périodes de sécheresse qui ne manqueront pas de se reproduire, les enfants et les moins jeunes qui risqueront moins de se faire accrocher par des cyclistes ou des automobilistes qui, fort de leurs engins motorisés ou non, pensent que la route est à eux et qu'ils ont tous les droits, feront j'en suis certain oublier, pour ceux du moins qui réfléchissent et pensent à autre chose qu'à leur propre personne, la gêne que tous nous avons dû supporter au cours de ces derniers mois.

Critiquer c'est normal je dirai même naturel chez l'humain et parfois même cela peut être constructif. Mais les colportages médisants, les fausses nouvelles et les agressions quelles qu'en soient la forme, je dis non ce n'est pas acceptable.

Être élu communal, c'est bien entendu vouloir s'occuper des affaires publiques, essayer de rendre la vie plus facile aux administrés, et aussi prendre du plaisir à le faire et y passer beaucoup de temps au détriment de sa vie personnelle. Ce n'est possible que si on connaît et aime les autres. C'est aussi naturellement accepter les critiques de l'action entreprise, et la contestation des choix des solutions retenues.

Avant d'être élu on s'y prépare, mais en aucun cas je ne peux accepter l'hystérie qui s'est emparée de certaines et de certains parce qu'il faut garer sa voiture un peu plus loin que d'habitude et faire donc quelques hectomètres à pieds, perdre quelques minutes parce qu'il y a un feu rouge pour travaux ou même faire quelques kilomètres de plus pour aller à Saint Hippo.

Si elles ou s'ils savent mieux faire je les invite à inscrire sur leur agendas que le renouvellement des élus communaux est prévu pour dans moins d'un an, et possiblement avant, et donc qu'ils peuvent s'engager pour les 6 ans qui viennent. Ils seront confrontés à ce moment-là avec la réalité de la vie de la commune mais comme ils sont bons et compétents nous n'avons pas de soucis à avoir. Des problèmes il n'y en aura plus...

Je suis profondément, certains disent même viscéralement, attaché à Cros, probablement parce que mon premier voyage c'est ici en sortant de la maternité, il y a malheureusement bien longtemps, que mes parents m'ont conduit pour me présenter à mes grands-parents. Depuis et malgré les nombreux autres voyages effectués dans des endroits plus médiatisés c'est toujours là que je suis revenu, je regrette de ne pas y retrouver la quiétude que notre environnement exceptionnel devrait nous imposer.

Pour terminer ce mot du maire qui cette fois-ci est un mot d'humeur réfléchi, je vous invite à prendre connaissance de ce dernier exemplaire du Crousen qui est le 37^e (déjà !) depuis ma prise de fonction en mars 2016, vous y trouverez entre autre les informations sous forme synthétique de la situation comptable au 31 décembre 2024 et le budget 2025 qui ont été validés par le conseil municipal lors de sa dernière séance.

J'espère que ces informations vous seront utiles et qu'au moins elles feront taire ceux qui ne connaissant rien aux finances de la commune et qui ne font rien pour notre collectivité, colportent des propos infondés dans le seul but soit de paraître important soit d'être médisant ou peut-être les deux...

Je vous souhaite de passer un bon printemps qui est pour moi la plus belle des saisons dans la vallée du Vidourle.

Bien amicalement
Le maire. Christian Clavel 

Je suis profondément, certains disent même viscéralement, attaché à Cros

LA MISE EN SÉCURITÉ DU VILLAGE... ENFIN LA FIN

Les deux chantiers entrepris dans la traversée du village sont maintenant terminés. Les travaux les plus visible, ralentisseurs et autres chicanes, devraient permettre une circulation plus sereine.

Après l'eau, la circulation. Ce début d'année a été riche en travaux dans le cœur du village. Moins de fuites d'eau et moins de vitesse dans la traversée de Cros cela devrait, espérons-le, rendre la vie du village encore plus agréable et sécurisante.

Certains diront qu'il n'y a jamais eu d'accident à Cros et que tout le monde fait attention, mais faut-il attendre un drame pour réagir ? Nous disons non et préférons la prévention au constat. D'autant plus que depuis quelques mois de nouvelles familles s'installent dans la commune et qu'une population de jeunes voir très jeunes Crousennes et Crousens vient occuper cet espace public mais dangereux. Le risque zéro n'existant pas, il était du devoir de la commune de chercher à limiter au maximum ces risques.

Malgré les quelques désagréments induits par ces travaux de longue haleine, les entreprises intervenantes ont toujours fait le nécessaire pour occasionner le moins de gêne possible aux habitants, c'était une des demandes du maire dès le début des travaux. La communication via l'application PanneauPocket pour avertir des jours de fermeture de la RD 169 a été efficace et les quelques « ratés » ont été le fait d'événements indépendants de la volonté communale. Un chantier de cette ampleur est compliqué à gérer et la pratique du terrain est rarement identique à la théorie du bureau. Christian Clavel tient à remercier ici l'ensemble des habitants de Cros de leur compréhension et de leur patience, malgré quelques heurts (voir *Le mot du maire*). Roulez en paix... 



*L'entrée du village coté Bouzigaud
Ralentisseur au niveau du temple
Chicane vers la Pieuzelle*



en bref

Où est Sylvie ?

Sylvie, vraie Crousennaise, a encore beaucoup de choses à nous raconter sur la vie d'avant mais faute de place, nous avons dû remettre ses souvenirs au prochain numéro.

Et bêteê...

Le Domaine de Céret sera bientôt occupé par un (petit) troupeau de moutons. Le domaine de 26 hectares sera clôturé mais l'accès sera toujours libre pour les randonneurs et les chasseurs. Une convention a été signée avec la mairie.

Achat de terrain

Le projet d'achat du terrain appartenant à l'ancien maire Maurice Deshons se précise. Cela permettra d'avoir un espace public devant la mairie et une aire (de loisirs ?) près du Vidourle.

Études en cours

Actuellement se déroule une étude de l'EPTB sur les eaux souterraines de la haute vallée du Vidourle. Cette étude étudie cherche à comprendre où part l'eau qui s'infiltre dans le sol lors des pluies. Espérons que cette étude nous permettra de comprendre d'où vient l'eau de la résurgence de l'Essioudé à Cévennes qui est un des grands mystères de Cros.

UNE MATINÉE AU CENTRE DE TRI DE LANSARGUES (1^{re} partie)

Nos ordures ménagères, une fois ramassées n'ont pas terminées leur vie. Elles sont transportées au centre de Lansargues près de Lunel et font l'objet d'un dernier tri. Reportage de notre reporter en mission spéciale.

grand
reportage

À l'occasion de la première « caractérisation » (analyse détaillée du contenu de sacs jaunes provenant d'un seul endroit et donnant lieu à un rapport précis), j'ai pu vivre cette expérience tout à fait édifiante ainsi qu'une plongée impressionnante dans l'univers du tri.

Angélique Tomas responsable du tri, Philippe Deshons (Symtoma), Jérémy Martinez (Symtoma) et moi-même, avons travaillé sur le contenu de sacs jaunes provenant de Cros.

Les résultats concernant l'analyse de ces sacs jaunes ne sont pas mauvais : 10% de refus mais nous pouvons mieux faire encore !

Il est regrettable qu'une personne n'ait absolument pas respecté les consignes, en mettant en sac jaune sa poubelle ordinaire non recyclable. Résultat : refus, puanteur (difficile à supporter pour les personnes qui interviennent manuellement), coût du traitement qui augmente pour la commune, donc pour ses habitants. C'est aussi oublier que le recyclage permet de fabriquer de nouveaux produits sans entamer notre capital matériaux (bois, sable, etc.).

Comment se passe cette caractérisation ?



— Les sacs sont ouverts un par un et triés à la main, ce qui permet d'analyser précisément la nature des déchets. Une dizaine de bacs permet de les répartir.

— Les éléments trop petits sont évacués grâce au passage dans un crible.

— Une pesée de chaque bac permet de définir le pourcentage des différents déchets, avant d'envoyer l'ensemble dans les grandes chaînes de tri.



Les raisons des refus

À cause de quoi nos 10% de refus ? Soit 4,48 kg sur 43,98 kg de poids total. Je vous transmets les principales erreurs que nous faisons souvent en toute bonne foi. Il faut toujours se souvenir du mot-clé en cas de doute : dans les sacs jaunes, il n'y a que des emballages (en métal, plastique ou carton et papier). Des couverts en plastique ne sont pas des emballages.

Essayer de ne pas laisser « imbriqués », c'est le terme consacré, des matériaux de nature différente. Séparer, par exemple dans les blisters, le film plastique de son support en carton. Ne pas remplir une boîte en carton avec des films plastiques pour gagner de la place...

Ne pas mettre des déchets bien triés dans des sacs noirs. Le tri est fait de façon optique par une machine dont les rayons ne peuvent traverser le sac noir opaque. Il sera donc refusé.

Ne pas mettre en sac jaune les papiers type Sopalin et les mouchoirs jetables. Ce sont des fibres cellulosiques qui ont déjà été recyclées un grand nombre de fois et sont au bout de leur rouleau...

Sacs noir ! On y met quoi ?

Les sachets de thé ou de tisane vont de préférence au compost sinon dans un sac noir. Les bouchons plastiques « libres » sont rejetés par le crible car trop petits, donc sac noir.

Pas de verre ! Nous avons trouvé deux bouteilles et puis une (!) chaussure, il paraît qu'il y en a toujours au moins une...

Ce sont les principales erreurs que j'ai pu repérer. Sinon, j'ai eu confirmation qu'il n'est pas nécessaire de laver les emballages sales. Juste un simple rinçage, ou pas, pour notre propre confort.

Monik Barrat

La pesée sous l'œil expert de Philippe Deshons

Où mettre ses déchets ?

La déchèterie de Saint-Hippolyte-du-Fort est gratuite et ouverte tous les jours (sauf le dimanche) de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

Tél : 04 66 71 37 90.

ATTENTION, depuis le 1^{er} janvier vous ne pouvez plus accéder à la déchèterie de St Hippolyte du Fort sans un badge d'accès, que vous pouvez commander gratuitement en vous rendant sur le site de la Communauté de communes Piémont Cévenol.

Qu'est-ce qu'un ABC ?

Un Atlas de la Biodiversité Communale est l'occasion de mettre notre environnement à l'honneur. C'est un recensement de la richesse de la nature qui nous entoure, une aide à la commune dans ses décisions d'aménagement.

C'est aussi une démarche collective où l'implication des citoyens est nécessaire, chacun est invité à contribuer au projet en participant aux divers inventaires accompagnés de spécialistes, ainsi qu'aux diverses animations.

Pour participer, il suffit de vous inscrire. Cette action est organisée par la commune de Cros et le Centre Ornithologique du Gard avec l'appui du Parc national des Cévennes, de Natura 2000 et le soutien de l'Office français de la biodiversité.

DES ANIMATIONS À DÉCOUVRIR ET À PARTAGER TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

L'ABC vous propose des sorties en pleine nature et/ou des rencontres avec des spécialistes. Vous trouverez le programme complet sur le site de la commune ou dans votre boîte aux lettres.

Vendredi 11 avril à 18h30 – Espace Gérard Etancelin, Saint-Roman-de-Codières

Salamandre et compagnie

Une soirée dédiée aux fascinantes salamandres ! Projection d'un film, discussion avec des spécialistes et sortie de terrain pour aller à leur rencontre.

Infos : Jessica Ramière – 06 72 82 77 61
Bérenger Remy – 06 49 19 22 50

Samedi 14 juin de 9h30 à 12h00 – Mairie de Cros. Limité à 15 participants

Inventaire participatif rhopalocère

Un filet à la main, venez découvrir les papillons et leurs relations avec les plantes et les animaux.

Samedi 28 juin de 9h30 à 12h00 – Mairie de Cros. Limité à 15 participants

La biodiversité des milieux ouverts Natura 2000 avec Bérenger Remy.

Une diversité de milieux pour une plus grande diversité d'espèces. Visites de différents habitats présents à Cros avec un naturaliste gestionnaire d'espaces naturels.

Samedi 5 juillet de 9h30 à 12h00 – Mairie de Cros. Limité à 15 participants

Les plantes invasives avec Anne-Marie Ducasse, spécialiste des plantes invasives. Partez à la découverte de celles-ci sur le territoire de Cros.

Vendredi 18 juillet à 20h30 – Mairie de Cros. Limité à 80 participants

Les hirondelles du Gard avec Christian Hubert du COGard

Au printemps, les hirondelles reviennent pour nicher chez nous. On ne pourrait imaginer celui-ci sans elles ! Et pourtant leurs effectifs ne cessent de chuter depuis les années 1960. Elles resteront tout l'été.

Samedi 13 septembre à 18h00 – Mairie de Cros

Loto de la biodiversité avec le PNC

Pour la seconde année de l'ABC, un loto original est organisé sur la thématique de la biodiversité. Lots naturalistes à gagner !

Samedi 4 octobre de 14h00 de 17h00 – Mairie de Cros. Limité à 15 participants.

À la recherche du cyclamen avec les écologistes de l'Euzières

Dans les bois sous l'église de Cros pousse un petit Cyclamen sauvage à la floraison automnale. Entraperçu il y a quelques années, sa localisation précise a été depuis oubliée. 🚩

Pour toutes ces dates, réservation : tourisme@piemont-cevenol.fr ou [Christophe Grousset : 06 74 93 25 65 – christophegrousset@wanadoo.fr](mailto:christophegrousset@wanadoo.fr)



24 MAI 2025



FÊTE DE LA NATURE – MARCHÉ ARTISANAL

10h00-18h00 – Mairie de Cros

Animations pour petits et grands

Fresque sur toile - Décoration de masques - Chasse aux trésors de la nature

Land Art - Création collective de cadres végétaux mobiles.

monikb@club-internet.fr

Atelier céramique à 10h30 et 14h00. Création de petites céramiques nature.

Nos amies, les petites fées de la nuit de 10h30 à 12h00. Atelier découverte ludique et construction de gîtes à chauve-souris, avec Elsa Séguron, animatrice nature.

Sorties nature

Balade guidée de 10h00 à 12h30

Avec Olivia Delanoë, botaniste. Vous cheminerez le long d'une boucle du côté de la Fage, regard ouvert sur la diversité.

Découverte des oiseaux de Cros de 10h30 à 12h00. Un ornithologue du COGard vous accompagnera et vous initiera à l'observation et à l'écoute des oiseaux locaux.

Rencontre avec les ânes à 10h30 et 15h00. Avec l'association Portapluma. Atelier découverte avec conte et rencontre au pré.

Infos/inscription Stéphanie : 06 84 16 79 93.

Reconnaissance des salades sauvages à 15h00 et 16h30. Avec Lise Sagne. Une belle balade dans la vallée du Vidourle, à la découverte de ces plantes oubliées.

Ateliers en continu

Avec l'ABC de Cros et le Centre Ornithologique du Gard (COGard).

– Découvrez l'ABC (comment participer), la biodiversité, l'outil numérique, les guides naturalistes.

– Faites connaissance avec les oiseaux de Cros et du Gard (silhouettes, jeux, documentation).

– Notez toutes vos observations et coins préférés de la commune : points d'eau (reproduction des amphibiens), arbres remarquables (vieux arbres, avec cavités), bâtis, ruines, granges (recherche de chauves-souris). 🚩

La plupart des activités sont en nombre limité de participants. Inscription sur place.



MATINÉE DÉBROUSSAILLAGE AU DOMAINE DE CERRET

nature

Un grand merci à toutes et à tous pour cette matinée du samedi 29 mars de travail collectif et de mise en valeur de notre beau territoire.

La matinée a été riche de beaux moments d'échanges et de convivialité, utile pour ouvrir le milieu dans notre bois communal (domaine de Cerret) et pour favoriser la biodiversité.

Le moment de l'apéritif, fougasses et pizzas offert par la municipalité a été riche en échanges également.

On essaiera de renouveler cet événement pour continuer le travail, peut être à l'automne et au printemps prochain. Nous vous tiendrons au courant.

Christophe Grousset 🇫🇷



La fine équipe de débroussailluses et débroussaillurs. Merci à eux.

ET DÉBROUSSAILLER CHEZ SOI, C'EST BIEN AUSSI... ET C'EST OBLIGATOIRE (OLD)



Le débroussaillage collectif sur des parcelles communales est une bonne idée mais il ne faut pas oublier de le faire autour de son habitation. C'est une obligation légale. Quasiment toutes les habitations sont entourées de forêt et le danger d'incendie est grand. Il est encore temps de le faire ou de le faire faire (50 mètres autour des habitations). Vous trouverez plus d'informations en mairie ou sur le site de la commune. 🇫🇷

1 HEURE ET 29 MINUTES... PUZZLE COMPRIS !

1 heure et 29 mn ! C'est le temps record mis par le binôme vainqueur du premier tournoi de puzzles organisé sur la commune en ce 1^{er} mars 2025. Objectif de la compétition pour les 16 équipes inscrites : terminer le plus rapidement possible un puzzle de 500 pièces représentant le panneau de « Bienvenue à Cros » visible à Yvoulas, sous la neige de 2018. Christel et Tessie Péres de St Hippolyte du Fort, mère et fille, ont pourtant failli se faire souffler la vedette par un autre binôme cigalois, à moins de 2 minutes près (Cathy Choron et Carla Causse). Pour les autres participants, ce fut un peu plus besogneux même si le premier Crousien (Laurent Mizrahi avec son compère Valentin Rizard) termine à la 3^e place mais sans avoir pu assembler toutes les pièces. Ayons également une pensée amicale pour notre ex-secrétaire de mairie, Bavella, qui, avec sa partenaire du jour, ferme la marche du classement tout en occupant le haut du podium... question sourire.



Une expérience à renouveler

Mais au delà de la compétition, il régnait une atmosphère « bon enfant » en cet après-midi de fin d'hiver ; la participation au jeu ayant pris le dessus sur le résultat final. Un grand merci à la mairie pour le prêt

de la salle (chauffée) et son soutien financier, ainsi qu'à l'ensemble des bénévoles de l'association Écoute et Regard qui ont œuvré pour la réussite de cette première, le président en tête.

Sans oublier les

pâtisseries et pâtisseries du jour qui ont animé une pause conviviale (et salvatrice pour certains...) en milieu de tournoi. Enfin, de généreux donateurs* ont permis de récompenser les 5 binômes les mieux classés parmi lesquels figure la jeune Norah, 10 ans, accompagnée de son père, Jérémie Martinez.

Chacun est reparti avec le puzzle sous le bras, fini ou pas. Il n'y a donc eu que des vainqueurs. Peut être un tournoi n°2, l'année prochaine ? Allez savoir... 🇫🇷

la vie
communale

* Les généreux donateurs : la mairie de Cros, Plantes Etc., Agathe du mas Lafont, Aux grés de Fanette, Monik Bar-rat, Super U St Hippolyte du Fort.

il se passe
quoi ici ?

Tarifs de location de la salle communale

Personnes résidentes à Cros

Week-end = 180 €

Journée de semaine de 9h
à 18h = 40 €

Soir de semaine de 18h à
24h = 50 €

Personnes non résidentes

Week-end = 300 €

Journée de semaine de 9h
à 18h = 120 €

Soir de semaine de 18h à
24h = 100 €

Location pour exposition

1 semaine = 400 €

2 semaines = 600 €

Location de tables seules

= 2,50 €/U

Location de chaises

seules = 0,50 €/U

Pour chaque location, une
caution de 500 € et une
attestation de responsa-
bilité civile seront deman-
dées.

Renseignements et résér-
vation au secrétariat de la
mairie.

■ Vendredi 11 avril

Naître aux XVIII^e et XIX^e siècles. Une conférence de Jacques Delenne. Au XVIII^e siècle 80 % de la population est rurale. La mortalité infantile était effroyable. Il fallait deux enfants pour faire un homme disait-on en ces temps-là. Avant sa venue au monde et pendant les premiers mois de sa vie, le nouveau-né est au centre des multiples pratiques. *Proposé par Écoute & Regard. Salle communale à 20h30. Résa : 04 66 77 24 54 / 06 33 65 54 45 ou par courriel : mabprince30@orange.fr.*

■ Samedi 12 avril

Concert Isabelle Teissier du Cros et Laure Schappeler. Musique d'intérieur et classique. De la finesse de Debussy à la fougue de Rachmaninov, en passant par la sensualité de Piazzolla et le lyrisme de Fauré, ce programme riche et contrasté saura vous envoûter. Liszt et Grappelli viendront compléter ce voyage musical.

Proposé par Roue Libre au mas La Font. Réservation conseillée au 06 51 91 41 62.

■ Jeudi 8 mai

Cérémonie du 8 Mai 1945. Le maire, Christian Clavel et le conseil municipal, invitent toute la population à venir commémorer le 80^e anniversaire de l'armistice de 1945 à 11 h 00 à la mairie. La cérémonie se terminera par un apéritif républicain.

■ Samedi 10 mai

E il viaggio continua. Alessandra Lupidi convoque ses deux pays d'origine : l'Italie, l'Espagne, mais aussi ses incroyables multiples facettes vocales. Tout au long de ce voyage, sa voix et la contrebasse d'Anja Schimanski se mêlent à l'improvisation, au jazz, au flamenco, à l'opéra, dans des chants de travail, de lutte, de départ, berceuses, recettes de cuisines et dans des compositions originales.

Proposé par Musika'Cros. Église St Vincent à 18h30. Place limitées, réservation conseillée au 06 61 14 95 61 ou par courriel : philippe.dardun@gmail.com

■ Vendredi 16 mai

Planter le futur ou planter avec les yeux des abeilles. Conférence de Yves Darricau, apiculteur et planteur d'arbres. Nos jardins, nos champs, nos paysages doivent répondre aux défis actuels : celui du changement climatique et celui de la chute de notre biodiversité. Les floraisons dans nos paysages très simplifiés, sinon dégradés, deviennent stratégiques pour leurs apports en pollen si nécessaires pour tant de vies.

Proposé par Écoute & Regard. Salle communale à 20h30. Résa : 04 66 77 24 54 / 06 33 65 54 45 ou par courriel : mabprince30@orange.fr.

■ Samedi 17 mai

De chair et de soie. Court-métrage présenté par Alphonso Castellanos. Une immersion poétique dans le quotidien de Dorji qui explore son geste créatif, sa relation avec le milieu naturel des Cévennes et la dimension spirituelle de son art. Ses œuvres, reflètent une fusion entre son héritage culturel tibétain et les paysages cévenols qui l'entourent.

Vernissage de Dorji Surnage et les Tisserands en live. Duo avec Alfonso Castellanos (Kora) et Sevan Arevian (duduk). Leur musique nous transporte avec rêverie et légèreté à travers un univers pittoresque où leurs cordes nouent des bouts de songes sonores.

Proposé par Roue Libre au mas La Font. Réservation conseillée au 06 51 91 41 62.

■ Samedi 31 mai

En Brass et Vous. Trompettes, trombones, tuba et percussion vous embarquent dans une escapade onirique teintée de cuivre revisitant les musiques traditionnelles au travers des siècles et des pays, de la période renaissance à nos contemporains.

La rencontre improbable d'un quintette de cuivres d'inspiration classique avec le percussionniste de jazz Joël Allouche dans un florilège de compositions à re-découvrir. Et avec le grand retour d'Isabelle et André Canard sur scène.

Proposé par Musika'Cros. Au temple à 20h30. Résa : 04 66 77 24 54 / 06 61 14 95 61 ou par courriel : mabprince30@orange.fr / philippe.dardun@gmail.com



La mairie est ouverte le lundi de 14h00 à 18h00 et le jeudi de 15h00 à 19h00.

Téléphone : 04 66 77 24 70 – Courriel : mairie@cros-cevennes.fr –

Site Internet : cros-cevennes.fr/ ou scannez le QR-code.

Lou Crousén est le bulletin municipal de Cros. Il est distribué gratuitement chaque trimestre. Afin de réduire les dépenses de papier et d'encre ou si vous habitez en dehors de la commune, vous pouvez vous abonner auprès de la mairie pour le recevoir en version digitale.

Le maire, Christian Clavel est responsable de l'édition. Frank Dubiez en fait la mise en page.

Photos © Frank Dubiez, Christophe Grousset, Monik Barrat, Pilippe Deshons et DR.

Les COMPTES ADMINISTRATIFS 2024 au 31/12/2024

Le **Compte Administratif** retrace l'ensemble des dépenses et recettes effectivement réalisées par la commune au cours de l'année. Ce compte est tenu par le maire. Parallèlement, le comptable public (la trésorerie de Quissac), qui est chargé d'encaisser les recettes et de payer les dépenses ordonnancées par le maire, élabore le compte de gestion qui doit exactement concorder avec le compte administratif. Chaque année le conseil municipal doit approuver le compte de gestion et le compte administratif. Ces 2 comptes s'appliquent au Budget Principal, au Budget de l'Adduction d'eau potable(AEP) et au Budget d'Assainissement

Chaque budget est divisé en 2 sections : la partie « section de fonctionnement » et la partie « section d'investissements ». Chaque section reprend d'une part les dépenses et d'autre part les recettes.

a) COMPTE ADMINISTRATIF du BUDGET PRINCIPAL au 31/12/2024

Le **Budget Principal** regroupe toutes les dépenses projetées pour réaliser les missions dévolues à la commune (autres que celles relevant du service de l'eau potable et de l'assainissement collectif).

a1) Compte administratif de la section de fonctionnement du Budget Principal

Résultats de la section Fonctionnement 2024		
Recettes de la seule année 2024	265 127,66 €	
Dépenses de la seule année 2024	-251 781,25 €	
Résultats de la seule année 2024	13 346,31 €	(excédent)

Résultats de clôture au 31/12/2024 pour la section de Fonctionnement du budget principal

Résultats de clôture section Fonctionnement 2024		
Report sur l'année 2024 (report de l'excédent des années antérieures)	531 819,12 €	
Résultat de la seule année 2024	13 346,31 €	
Résultats de clôture section fonctionnement à fin 2024	545 165,53 €	

a2) Compte administratif de la section Investissements du budget principal

Résultats 2024 la section Investissements		
Recettes de la seule année 2024	8 469,19 €	
Dépenses de la seule année 2024	-27 000,71 €	
Résultat de la seule année 2024 (R-D)	-18 531,52 €	

Résultats de clôture au 31/12/2024 pour la section Investissements du budget principal

Résultats de clôture section Investissements 2024		
Report sur l'année 2023	28 246,78 €	Report de l'excédent des années antérieures
Résultat de la seule année 2024 (R-D)	-18 531,52 €	
Résultats de clôture 2024	9 715,26 €	

Résultats de clôture global 2024		
Section de fonctionnement	545 165,53 €	
Section d'investissements	9 715,26 €	
Résultat global de clôture au 31/12/ 2024	554 880,79 €	

b) COMPTE ADMINISTRATIF 2024 du BUDGET AEP au 31/12/2024.

Le compte administratif du budget de l'AEP regroupe toutes les dépenses projetées pour réaliser les missions dévolues à la commune pour le service public de l'eau potable.

b1) Compte Administratif de la Section d'exploitation (Fonctionnement)

Résultats 2024 la section Fonctionnement		
Recettes de la seule année 2024	71 985,77 €	
Dépenses de la seule année 2024	-65 080,18 €	
Résultat de la seule année 2024 (R-D)	6 905,59 €	

Résultats de clôture section Fonctionnement au 31/12/2024		
Report sur l'année 2024	162 258,92 €	Report de l'excédent des années antérieures
Résultat de la seule année 2024 (R-D)	6 905,59€ €	
Résultats de clôture au 31/12/ 2024	169 164,51 €	

b2) Compte administratif de la section Investissements

Résultats 2024 la section Investissements		
Recettes de la seule année 2024	527 770,21 €	À noter que nous sommes en attente du versement d'une subvention de 320 141 € non encore reçue au 31/12/2024
Dépenses de la seule année 2024	-739 917,23 €	
Résultat de la seule année 2024 (R-D)	-212 147,02 €	

Résultats de clôture section Investissements au 31/12/2024		
Report sur l'année 2024	5 927,02€	Report de l'excédent des années antérieures
Résultat de la seule année 2024 (R-D)	-212 147,02€	
Résultats de clôture au 31/12/ 2024	-206 220,00€	Ce déficit sera « comblé » par les subventions 2024 (320 141 €) obtenues et non encore versées

Résultats de clôture global au 31/12/2024		
Section de Fonctionnement 2024	169 164,51 € €	
Section d'Investissements 2024	-206 220,00 €	
Résultat global au 31/12/ 2024	-37 055,49 €	Déficit sera largement « comblé » par les subventions 2024 (320 141€) obtenues et non encore versées

Compte administratif 2024 assainissement

Le compte administratif du budget de l'assainissement regroupe toutes les dépenses projetées pour réaliser les missions dévolues à la commune pour le service public de l'assainissement.

C1) Compte administratif de la section Exploitation (fonctionnement)

Résultats 2024 de la section Exploitation (fonctionnement)		
Recettes de la seule année 2024	12 853,92 €	
Dépenses de la seule année 2024	-12 725,25 €	
Résultat de la seule année 2024 (R-D)	128,67 €	

Résultats de clôture section Exploitation (fonctionnement) au 31/12/2024		
Report sur l'année 2024	15 062,09 €	Report de l'excédent des années antérieures
Résultat de la seule année 2024 (R-D)	128,67 €	
Résultat de Clôture au 31/12/ 2024	15 190,76 €	

C2) Compte Administratif de la section Investissements

Résultats 2024 la section Investissements		
Recettes de la seule année 2024	11460,00 €	Seules les recettes de l'année sont prises en compte.
Dépenses de la seule année 2024	-11 336,37 €	
Résultat de la seule année 2024 (R-D)	123,63 €	Excédent

Résultats de clôture section Investissements au 31/12/2024		
Report sur l'année 2024	32 022,69 €	Report de l'excédent des années antérieures
Résultat de la seule année 2024 (R-D)	123,63 €	
Résultats de clôture au 31/12/ 2024	32 146,32 €	

Résultats de clôture global au 31/12/2024		
Section de fonctionnement 2024	15 190,76 €	
Section d'investissements 2024	32 146,32 €	
Résultat Global au 31/12/ 2024	47 337,08 €	

BUDGET POUR L'ANNÉE 2025

Budget Principal

	Section Fonctionnement	Section Investissements
Dépenses	320 196,27 €	707 559,28 €
Recettes y compris excédent antérieur	792 362,51 €	707 559,28 €

Budget AEP

	Section Fonctionnement	Section Investissements
Dépenses	239 811,30 €	453 033,68 €
Recettes y compris excédent antérieur	239 811,30 €	453 033,68 €

Budget Assainissement

	Section Fonctionnement	Section Investissements
Dépenses	27 702,67 €	43 606,32 €
Recettes y compris excédent antérieur	27 702,67 €	43 606,32 €

Encore quelques chiffres importants

Dette de la commune.

Au Budget principal = 0 €

Au Budget AEP = 371 600,87 € remboursés par les seules recettes issues des abonnements au service de l'eau.

Au Budget Assainissement = 7 208,60 € remboursés par les seules recettes issues des abonnements au service de l'assainissement.

Trésorerie disponible de la commune = 697 534 €

Tarif HT de l'eau : prix du m³ : 1,69 €/m³ et abonnement 149 €/an

Tarif HT de l'assainissement : prix du m³ d'eau traitée : 0,91 €/m³ et abonnement : 105 €/an

Taux des impôts locaux : ces taux sont les mêmes depuis 2015 malgré l'inflation constatée, le conseil municipal ne souhaitant pas aggraver la pression fiscale sur les administrés compte tenu du montant de notre trésorerie et de nos projets que jusqu'à présent nous arrivons à faire très correctement subventionner même si cela demande aux élus du temps, de la patience et du travail.

Taxe foncière bâtie : 38,51%

Taxe foncière Non Bâtie : 70,50%

Taxe d'habitation pour résidences secondaires : 10,26% (les résidences principales étant exonérées).

À noter que suite à la suppression décidée par l'État de la taxe d'habitation sur les résidences principales seuls les propriétaires contribuent aux impôts locaux.

Investissements prévus au Budget Principal pour 2025

1) Poursuite des opérations engagées et non terminées en 2024 c'est à dire :

- Établissement de la carte communale (pour 6 700 €) et goudronnage des chemins du Merle et Queyrel (pour 25 000 €)

2) les investissements nouveaux :

- Complément d'achat et pose de plaques de rue pour adressage (pour 2 300 €).
- Enfouissement câbles télécom et électriques aux Pauses (pour 36 182 €).
- La mise en sécurité du village (23 9427 €TTC).
- Cheminement piétons (69 600 €) si subventions DETR accordées.
- Achat informatique(2 000 €).
- Pont de Malignos (261 000 €) si subventions de l'État et du Conseil départemental accordées.
- Achat terrain (pour 60 000 €).
- Achat outillage pour l'employé communal (3 000 €).

Investissements au service de l'eau potable pour 2025 :

1) Poursuite des opérations engagées et non terminées en 2024 c'est à dire :

- Poursuite du Schéma Directeur de l'eau et pose de vannes de secteur (pour 36 400 €HT)

2) les investissements nouveaux

- Remplacement de compteurs individuels anciens (pour 4 000 €)
- Remplacement bouches d'incendie (pour 6 000 €)
- La Rouvière captage de Liroumas Projet 2025 (pour 68 715 €)
- Remplacement clapet antiretour réservoir de Boulségure (pour 2 000 €)

Et nous travaillons avec le département et l'Agence de l'eau pour obtenir la subvention nécessaire afin de déplacer sur le domaine public les 800 premiers mètres du réseau d'AEP de La Rouvière qui se trouvent aujourd'hui en quasi totalité sur des terrains privés avec des difficultés d'accès pour nos interventions. Le coût de cette opération qui s'élève à environ 250 000 €HT nécessite impérativement l'obtention de subventions.

En résumé on peut constater que les résultats de clôture au 31 décembre 2024 des sections de fonctionnement de chacun des 3 budgets communaux font tous apparaître un excédent ce qui nous permet d'envisager la poursuite des investissements dont la commune a besoin. La trésorerie est conséquente et nous donne de la souplesse dans les choix de ce que nous pouvons faire et comment les financer.

Enfin la dette égale à zéro euro au budget principal, celle de l'assainissement qui s'éteindra en 2027 et celle plus importante de l'eau mais qui est remboursée uniquement par la recette provenant des abonnements et qui est donc une ressource sûre et pérenne ne pose pas de problème de remboursement.

Tout cela permet d'avoir l'esprit serein même si les nuages qui pointent à l'horizon quant à l'attribution dans le futur des subventions et les baisses des diverses dotations (l'État, la région, le département, les diverses agences car tout le monde compte ses sous...) nous imposent de plus en plus de travail de recherche pour les justifier, les obtenir et pour réduire nos dépenses de fonctionnement malgré les augmentations du coût des fournitures, des services et des travaux que nous subissons.

Reste la fragilité budgétaire du service de l'assainissement collectif. Nous savons depuis sa création que, s'il était indispensable pour la salubrité publique du village et les eaux du Vidourle, l'équilibre budgétaire serait très difficile à maintenir lorsque viendrait le moment où des travaux importants de maintenance seraient nécessaires. Cette année encore nous avons un minuscule excédent mais cela sera très difficile à maintenir, sans une attention rigoureuse, dans les années futures car nos installations vieillissent, les pompes de relevage ont maintenant plus de 15 ans et leur remplacement ou les réparations importantes peuvent s'imposer à tous moments.

Dernière belle satisfaction c'est la sagesse qui semble être revenue chez nos grands élus (députés et sénateurs), qui ont enterré, mais peut être que provisoirement, l'obligation faite aux communes de transférer au 1^{er} janvier 2026, les compétences eau et assainissement aux communautés de communes. Cette victoire des élus principalement ceux des petites communes est certes fragile mais ne la boudons pas. Ce coup-ci le boulet est passé près... Mais il faudra rester vigilant, certains ayant intérêt à enlever aux communes la gestion de leur eau et de leur assainissement publics.